

## **Qu'est-ce que la « fiche descriptive de l'unité d'enseignement » ?**

La fiche descriptive de l'unité d'enseignement constitue la « carte d'identité » d'une unité d'enseignement, accessible à tout internaute qui parcourt notre catalogue de cours en ligne, par un simple « clic » sur le mnémonique du cours (ex. PHYS-S201).

Elle comporte à la fois des données administratives (ex. la langue d'enseignement) et pédagogiques (ex. les objectifs du cours et les activités d'apprentissage), dont la publicité est requise soit par décret, soit par décision interne à l'ULB.

La « fiche descriptive de l'unité d'enseignement » constitue donc un vecteur d'information destiné à la fois à aider nos futurs étudiants dans leur choix d'études, mais également à informer nos étudiants actuels sur les unités d'enseignement de leur cursus.



Les éléments contenus dans la « fiche descriptive de l'unité d'enseignement » constituent la base du « plan de cours » que communique le titulaire à ses étudiants, et qui peut comprendre une série d'informations complémentaires (ex. les consignes requises pour la rédaction d'un travail personnel à remettre).

## Comment compléter la « fiche descriptive de l'unité d'enseignement » ?

Les indications ci-dessous vous permettront :

- de consulter le décret dit « Paysage » en suivant le lien suivant :  
<http://www.ulb.ac.be/decretpaysage/index.html>
- d'avoir des explications succinctes sur ce qui est attendu,
- d'actualiser ou de rédiger votre « fiche descriptive de l'unité d'enseignement ».

### Préalables

- Tous les champs sont obligatoires en vertu du décret dit « Paysage » du 7 novembre 2013.
- Les champs grisés sont complétés automatiquement sur la base des informations fournies par la Faculté gestionnaire et GeHoL; en cas d'inexactitude d'un de ces champs, veuillez en informer votre gestionnaire facultaire (en page 9) qui procédera à la correction.
- Les navigateurs Internet Explorer  et Firefox  sont **recommandés**.

### Besoin d'aide ?

- Pour des questions « techniques » :  
Votre gestionnaire facultaire (en page 9)  
La cellule SAGE du Département enseignement  
[Muriel.Constas@ulb.ac.be](mailto:Muriel.Constas@ulb.ac.be)
- Pour des questions « pédagogiques » :  
La cellule Prac-TICE  
URL : [http://cte.ulb.ac.be/index.php?option=com\\_content&view=article&id=44&Itemid=50](http://cte.ulb.ac.be/index.php?option=com_content&view=article&id=44&Itemid=50)

## Accès à l'édition de vos fiches de cours

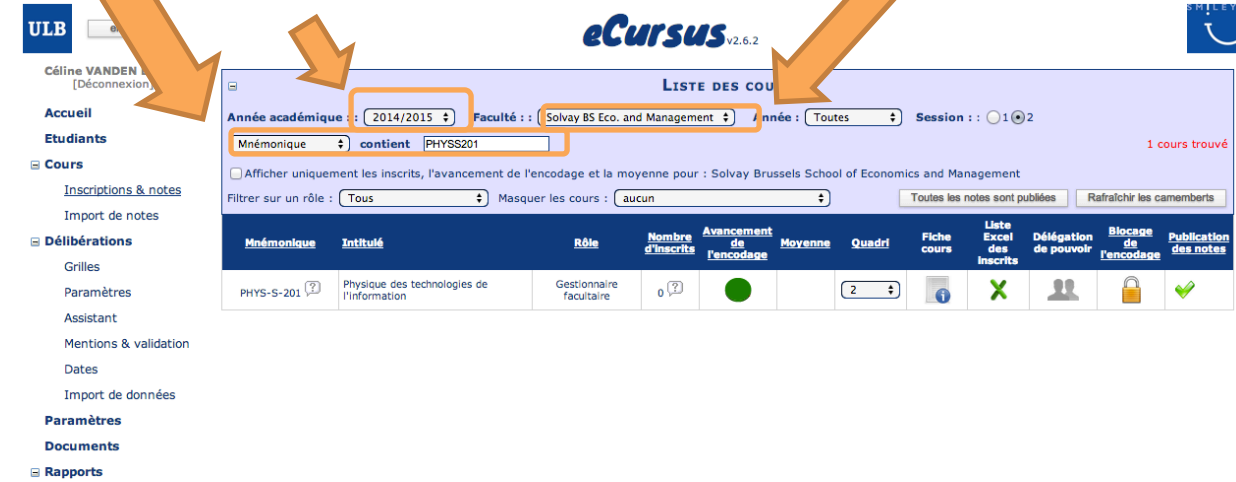
- Le mode « édition » de la fiche de cours n'est accessible qu'aux titulaires d'un enseignement (et aux personnels ATLV, titulaires d'un cours de langues) et aux gestionnaires facultaires, par le biais d'un accès sécurisé (via le « nom d'utilisateur » et le « mot de passe » donnant accès à l'intranet ULB)
- L'accès au mode « édition » est le suivant :
  - Accéder à eCursus : <https://ecursus.ulb.ac.be>
  - Compléter le cadre « nom d'utilisateur » (netid) et « mot de passe »



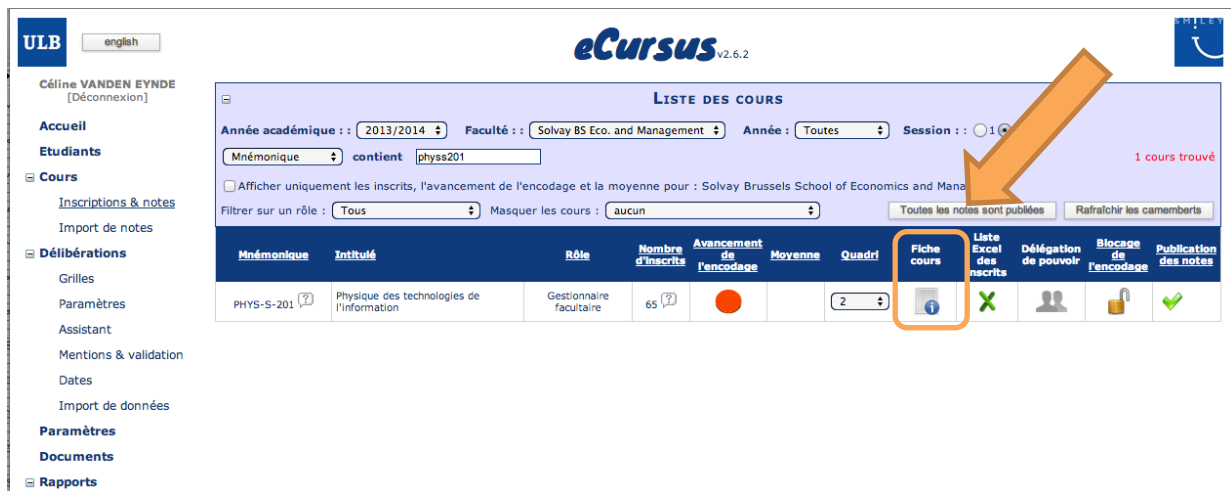
- Ouvrir l'onglet « Inscriptions & notes »



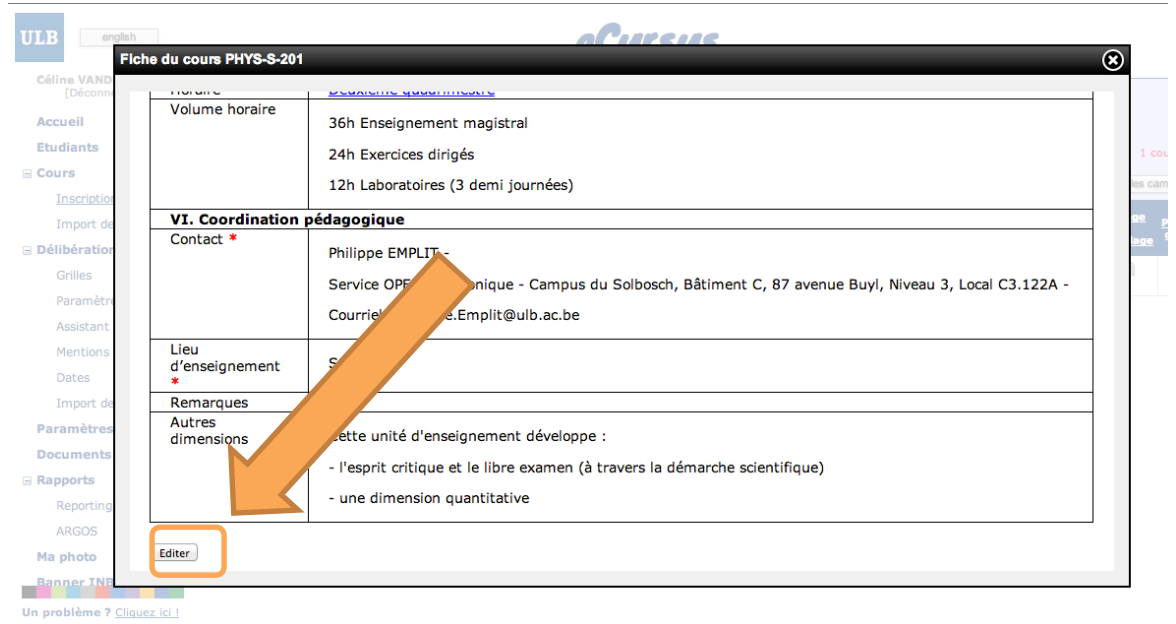
- Sur la page d'accueil, sélectionner votre faculté
- Sélectionner l'année académique concernée
- Encoder votre mnémonique dans la case consacrée
- Indiquer la discipline : PHYS pour physique, par exemple
- Indiquer le numéro de l'enseignement (ex : S201) ; l'ensemble « matière+numéro » constitue le mnémonique.



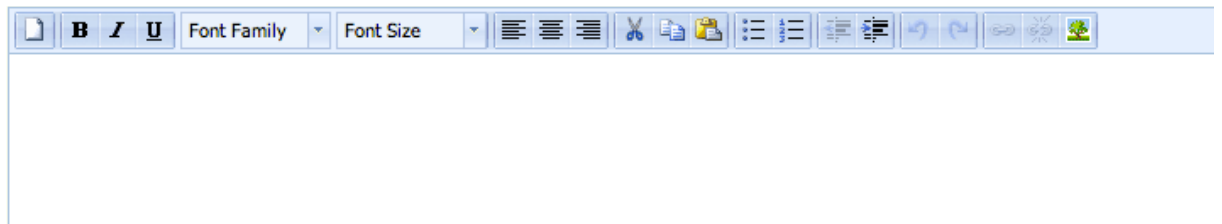
- Sélectionner l'onglet « fiche de cours »



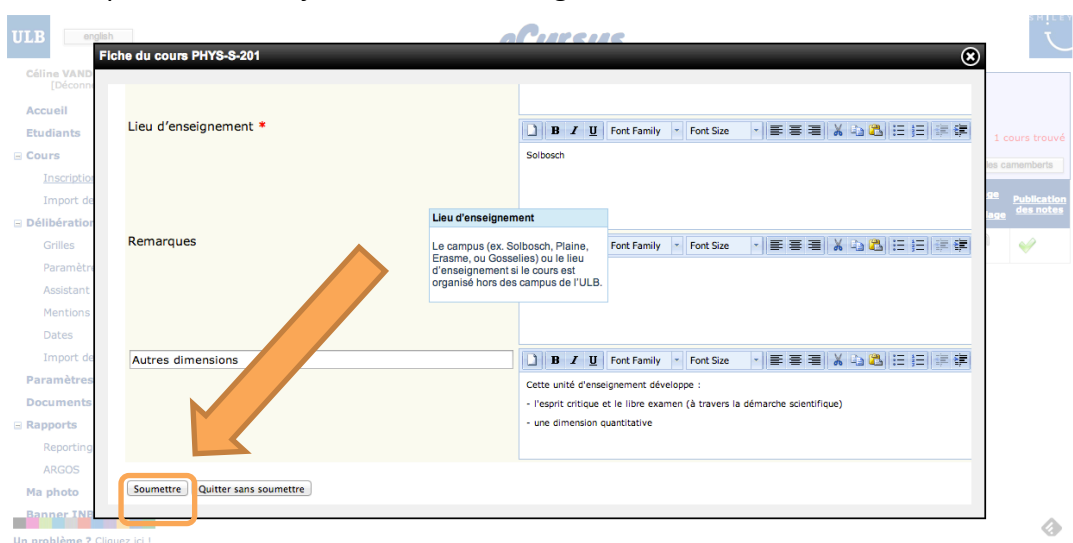
- Cliquer sur l'étiquette « éditer » à gauche en haut ou en bas de la fiche pour effectuer les différentes modifications ou compléments d'information.



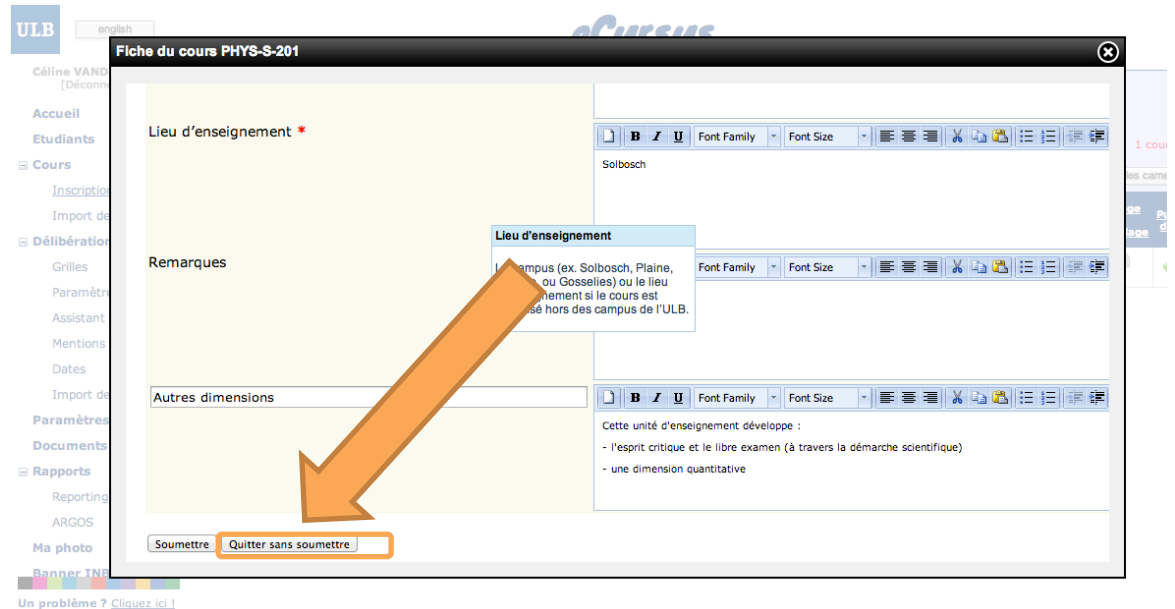
- Utiliser les outils de traitement de texte qui se trouvent au-dessus de chacune des cases à compléter pour mettre en page le champ que vous complétez (ex. caractère gras, italique ou souligné, justification à gauche, centrale ou à droite, énumération par chiffre et par points, etc.).



- Lorsque tout est complété, cliquer sur « soumettre » pour que les informations que vous avez ajoutées soient enregistrées.



- Au contraire, cliquer sur « quitter sans soumettre » si vous souhaitez que les informations que vous avez ajoutées ne soient pas enregistrées.



- Lorsque vous cliquez sur « Retour » vous revenez à votre fiche de cours sans enregistrer vos modifications (comme lorsque vous passez par « quitter sans soumettre »).

## Concrètement, qu'indiquer dans les champs modifiables ?

- \* Indique un champ obligatoire.
- Vous devez compléter prioritairement les champs indiqués ci-dessous **en bleu**.
- 😊 Certains champs sont rechargés sur base des fiches de cours déjà complétées l'année passée ; vous pouvez cependant toujours les modifier.
- Afin de rencontrer l'attente de nos étudiants d'échange et de répondre aux directives du décret « Paysage », l'Université (adopté au CoA du 16/6/2014) vous demande de bien vouloir compléter ou mettre à jour les versions française et anglaise de vos « fiches descriptive de l'unité d'enseignement ».

<b>I. Informations générales</b>	
*Mnémonique de l'unité d'enseignement	Non modifiable
*Intitulé de l'unité d'enseignement	Non modifiable
*Langue d'enseignement	Non modifiable
*Niveau du cadre de certification	Non modifiable
*Discipline	modifiable
*Titulaire(s)	Non modifiable
*Coordinateur	Non modifiable après décision en faculté
<b>II. Place de l'enseignement</b>	
Unités d'enseignement co-requises	Non modifiable
Unités d'enseignement pré-requises	Les conditions éventuelles pré requises
<b>Connaissances et compétences pré-requises</b>	Quelles sont les compétences (savoirs, savoir-faire et savoir-être) nécessaires aux étudiants pour qu'ils puissent intégrer les notions que vous allez leur enseigner ?
Programme d'étude comprenant l'unité d'enseignement	Le rôle du cours dans le cursus, et le lien avec d'autres cours de ce cursus
<b>III. Objectifs et méthodologies</b>	
* <b>Contribution au profil d'enseignement</b>	Sa contribution au « profil d'enseignement » du programme d'études principal où apparaît l'unité d'enseignement.
* <b>Objectifs du cours et acquis d'apprentissage spécifiques</b>	Les objectifs de cet enseignement qui sont évalués lors de l'épreuve (cf. <i>définitions</i> ); les apprentissages spécifiques acquis durant le cours visés au terme du programme et sanctionnés par l'évaluation(cf. <i>définitions</i> ).
* <b>Contenu du cours</b>	Enoncé succinct des notions abordées (ordre de grandeur typique : 12 items max. pour un cours de 2 ECTS)
* <b>Méthode d'enseignement et activités d'apprentissages</b>	Activités d'apprentissage (cours magistral, exercices dirigés, travaux pratiques, séminaires, ateliers, excursions, stages,

	MFE/TFE, travaux personnels et projets) et démarches d'enseignement.
*Supports de cours indispensables	Oui/Non si Oui, combien ? Une réponse « oui » engage - à fournir le(s) fichier(s) du ou des documents correspondant au syllabus, sur l'intranet de l'institution ( <i>Université virtuelle</i> ) ; - à les fournir aux Presses Universitaires de Bruxelles, pour impression papier gratuite au bénéfice des étudiants boursiers.
Autres supports de cours	Ouvrages et matériel recommandé
Références, bibliographie et lectures recommandées	Sources utiles pour l'enseignement et l'approfondissement des notions (ex. sites internet, ebooks, lectures complémentaires, etc.). Respecter les normes bibliographiques.
<b>IV. Evaluation</b>	
*Méthode d'évaluation	Citer les éventuels travaux demandés, le type d'examen (QCM, oral, écrit, présentation,...), à quelle période, les éventuelles évaluations formatives, ....
*Construction de la note, pondération des différentes activités	Pondération des différentes activités pré citées
*Langue d'évaluation	Français prioritairement, mais parfois une langue étrangère selon les situations pédagogiques, la nature des cursus, et/ou indications des coordinations pédagogiques
<b>V. Organisation pratique</b>	
*Institution organisatrice	Non modifiable
*Faculté gestionnaire	Non modifiable
*Quadrimestre	Non modifiable
*Horaire	Non modifiable
Volume horaire	Nombre d'heure attribué à chacune des activités d'apprentissages
<b>VI. Coordination pédagogique</b>	
*Contact	Prévoir la ou les modalités (mail, permanences, UV, ....)
*Lieu d'enseignement	Le campus (ex. Solbosch, Plaine, Erasme, ou Gosselies) ou le lieu d'enseignement si le cours est organisé hors des campus de l'ULB
Remarques	Tout ce qui vous semble pertinent à signaler.